

Le syndicat du futur



**Oseriez-vous
sans
parachute ?**



Le syndicat vous protège.

M'affilier à un syndicat? Pour manifester et faire la grève? Non merci!" Si vous avez ce genre de réaction, votre conception du syndicat est peut-être à revoir... Car un syndicat est bien plus qu'un organisateur de manifestations! Le syndicat existe d'abord et avant tout pour protéger les travailleurs. Le syndicat vous garantit une assistance maximale en cas de licenciement abusif. Le syndicat vous aide à calculer votre salaire. Le syndicat attire votre attention sur vos droits et obligations en tant que travailleur. Le syndicat vous aide, vous conseille et vous assiste. Sans syndicat, tout serait beaucoup plus difficile. Se lancer dans la vie professionnelle sans le parachute syndical, c'est la chute libre vers la catastrophe.

**Fini de
caqueter.
C'est le moment
de pondre.**



La CGSLB vous aide à progresser.

Un syndicat n'est pas l'autre. Et chacun choisit sa manière d'agir. La CGSLB met l'accent sur le travailleur en tant qu'individu et sur l'entreprise qui l'emploie. La situation personnelle du travailleur et ses perspectives d'avenir sont essentielles à nos yeux. La CGSLB se préoccupe aussi de l'avenir de l'entreprise. Ce qui est bon pour une société n'est pas nécessairement bénéfique pour l'autre et inversement. A la CGSLB, nous souhaitons que le travailleur se sente bien dans son entreprise et que l'entreprise soit heureuse de ses collaborateurs. A nos yeux, c'est la seule manière d'assurer l'avenir. Tout le reste n'est que caquetage. Et à la CGSLB, nous préférons pondre de bonnes réalisations...

**Comment ça,
tout nu ?**



Nous vous aidons. Nous vous payons.

En Belgique, la législation sociale est très complexe. Seuls les spécialistes s'y retrouvent. La CGSLB bénéficie de l'expérience de tels experts. Ils vous guident dans le labyrinthe des lois et des réglementations. De plus, ils vous exposent clairement tous vos droits et avantages. Dans votre entreprise, la CGSLB vous réserve, en plus, d'agréables surprises sous forme de primes syndicales et familiales. En cas de licenciement, nos spécialistes défendent vos intérêts jusqu'au dernier sou. Et si vous vous retrouvez au chômage, c'est la CGSLB qui paie vos allocations. Avec la CGSLB, aucun risque d'être dépouillé.

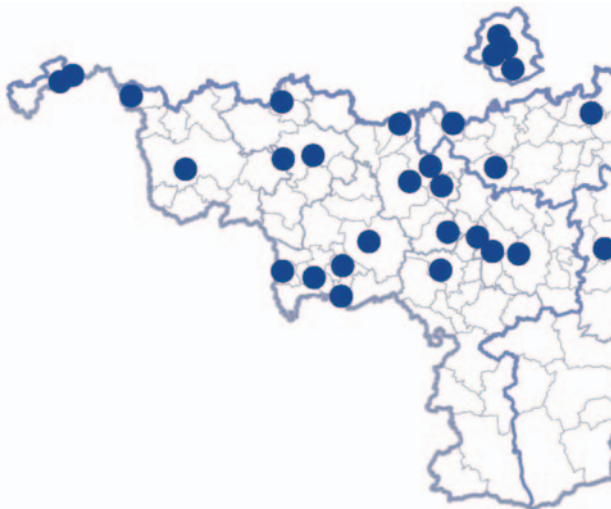
**Attention: une
affiliation peut
avoir des effets
inattendus...**



Des cadeaux toute l'année.

La vie, ce n'est pas seulement le travail. Voilà pourquoi la CGSLB vous réserve un large choix de privilèges et avantages: réductions sur divers produits et services, voyages à prix réduits, entrées gratuites, cadeaux-surprises... Au total, vous profitez de milliers d'avantages dans tout le pays. Si vous utilisez de manière optimale notre Service Avantages, vous économisez facilement un mois de salaire. Elle n'est pas belle la vie?

Où se trouvent n



Vous pouvez devenir membre de la CGSLB via:

- Votre délégué CGSLB
- Une des agences de notre réseau
(appelez le 0800/30463 pour des adresses)
- Notre site Internet www.CGSLB.be
> rubrique 'S'affilier'.

os agences ?



Secrétariat national:

CGSLB

Boulevard Poincaré 72-74

1070 Bruxelles

www.cgslb.be

CGSLB

Devenez membre!

(Sortez de votre coquille)



SYNDICAT LIBERAL

www.cgslb.be

CGSLB